

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

MARCHES PUBLICS – APPROBATION DES ACCORDS-CADRES RELATIFS AU TRANSPORT ET AU TRAITEMENT DES INERTES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGÉON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGÉ, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C12-09-2020-DE
Date de télétransmission : 06/10/2020
Date de réception préfecture : 06/10/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

MARCHES PUBLICS – APPROBATION DES ACCORDS-CADRES RELATIFS AU TRANSPORT ET AU TRAITEMENT DES INERTES

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais assure la collecte et le traitement des inertes des déchèteries de son territoire et des communes.

Elle dispose de deux sites de stockage : l'un sur le Vallon d'Arty et l'autre à Beauvoir sur Niort.

Le site de Beauvoir-sur-Niort accueille les bennes inertes des déchèteries les plus proches. Sa fin d'exploitation est estimée à 2025.

Le site du Vallon d'Arty a atteint ses capacités de stockage et ne peut plus accueillir de déchets inertes.

Un marché de collecte et traitement des inertes vient d'être lancé pour continuer d'assurer la collecte et le traitement de ses déchets.

La prestation demandée comprend :

- Le transport du site du Vallon d'Arty jusqu'au site de traitement ;
- Le traitement des inertes.

Le marché a été passé en tenant compte des objectifs du code de l'environnement et de la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui fixent à savoir :

- Réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés admis en installation de stockage en 2035 à 10% des quantités de déchets ménagers et assimilés produits mesurées en masse ;
- Utiliser 60% de matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage pour la construction et l'entretien des routes.

Ainsi, pour le lot traitement des inertes, il a été demandé aux candidats de proposer une solution de base avec un traitement classique par enfouissement et des variantes leur permettant de proposer leurs solutions de valorisation et de réemploi des matériaux.

Après déroulement de la procédure, les accords-cadres ont été attribués comme suit :

N° du lot	Désignation	Titulaires	Montant maximum contractuel HT (sur 2 ans)
1	Transport des inertes	SO.VA.MAT	270 000 €
2	Traitement des inertes	SO.VA.MAT	315 000 €

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve les accords-cadres décrits ci-dessus et autorise leur signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude BOISSON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C12-09-2020-DE
Date de télétransmission : 06/10/2020
Date de réception préfecture : 06/10/2020